

0130053M
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN
74 RUE VERDILLON
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tel : 0491742930

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : PROJET PEDAGOGIQUE PLUIE, VAPEUR, VITESSE

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 70

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 02/02/2021

Réuni le : 11/02/2021

Sous la présidence de : Laurent Lucchini

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration DONNE SON ACCORD SUR LE PROJET THEATRE PLUIE,VAPEUR,THEATRE

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

THEATRE PLUIE, VAPEUR, THEATRE. Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du projet pédagogique pour l'année scolaire 2020/2021.

Cet acte annule et remplace l'acte N° 101 - C.A. du 02/07/2020

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 21

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lucchini

Prénom : Laurent

Signé le: 12/02/2021 10:23:24

APPARIEMENTS - VOYAGES SCOLAIRES - SORTIES SCOLAIRES

BUDGET PREVISIONNEL

INTITULE DU PROJET : **PROJET THEATRE PLUIE VAPEUR VITESSE - Madame IGNAZZOLO - Classes de Seconde+SEP+Supérieur**

DU _____ DATE DE RETOUR : _____

DEPENSES		RECETTES		
COMPTE	LIBELLE	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6245	AVION METRO VISITES	7067	Participation des familles Nombre d'élèves	0,00 €
6285	Hébergement	7468	Nombre d'accompagnateurs	
621	Intervenants THEATRE DE LA CITE 2H/CLASSE 8 Classes concernées	7088	DONS	500,00 €
616	Assurance	7481	Autres produits annexes	472,77 €
		7411	Taxe d'apprentissage	
		7442	Subvention ministère EN	527,23 €
			PRIX LITTERAIRE	
			Prélèvement sur fonds de roulement	
	TOTAL DES DEPENSES		TOTAL DES RECETTES	1 500,00 €
				1 500,00 €

0130053M
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN
74 RUE VERDILLON
13395 MARSEILLE CEDEX 10
Tel : 0491742930

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : INES - Projet théâtre Pluie, Vapeur, Vitesse

Numéro de séance : 11
Numéro d'enregistrement : 101
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/06/2020
Réuni le : 02/07/2020
Sous la présidence de : Laurent Lucchini
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise le projet pédagogique INES

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

INES - Projet théâtre Pluie, vapeur, vitesse. Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du projet pédagogique INES pour l'année scolaire 2020/2021 sous réserve d'acceptation du projet par la Région.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lucchini

Prénom : Laurent

Signé le: 03/07/2020 12:44:14

APPARIEMENTS - VOYAGES SCOLAIRES - SORTIES SCOLAIRES

BUDGET PREVISIONNEL

INTITULE DU PROJET : **PROJET THEATRE PLUIE VAPEUR VITESSE - Madame IGNACCOLO - Classes de Seconde + S.E.P. + Supérieur**

ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

DEPENSES			RECETTES		
COMPTE	LIBELLE	MONTANT	COMPTE	LIBELLE	MONTANT
6245	AVION METRO VISITES		7067	Participation des familles	0,00 €
6285	Hébergement		7468	Nombre d'élèves	
621	Intervenants THEATRE DE LA CITE 2 H/CLASSE 8 CLASSES CONCERNEES	1 500,00 €		Nombre d'accompagnateurs	
616	Assurance			DONS	
				Crédits de fonctionnement CDI	200,00 €
				Taxe d'apprentissage	100,00 €
				Subvention ministère EN	
				Subvention Région	1 200,00 €
				Prélèvement sur fonds de roulement	
	TOTAL DES DEPENSES	1 500,00 €		TOTAL DES RECETTES	1 500,00 €